Rapport de la Cour des comptes sur l'Agence de l'eau : pas fameux

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2025

La Cour des comptes publie des observations définitives sur l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, établissement public administratif, qui couvre le plus vaste des six bassins métropolitains, s'étendant sur 156 681 km². Ce territoire regroupe 13 millions d'habitants répartis sur 8 régions, 36 départements et environ 7 000 communes, et concentre prÃ"s de la moitié des exploitations agricoles françaises. Le contrà le a porté sur le fonctionnement de l'agence, notamment ses outils de programmation, sa gouvernance, les redevances perçues et les aides versées, ainsi que sa situation financiÃ"re et la gestion des ressources humaines. À l'issue de ce contrà le, la Cour des comptes formule les constats suivants : avec seulement 23 % des eaux de surface en bon état, principalement à cause des pesticides, la qualité de l'eau reste sur le bassin trÃ"s éloignée des objectifs européens ; la politique de l'eau s'adapte à des objectifs renouvelés notamment suite aux crises sanitaire et de sécheresse, mais la gestion quantitative de l'eau pour faire face au changement climatique doit continuer de mieux se structurer ; la situation financiÃ"re de l'agence est fragile, avec un déséquilibre croissant entre recettes et dépenses ; le systÃ"me d'information financier est défaillant et son remplacement coûteux ; la gouvernance concernant les projets de mutualisation est à redynamiser ; les consommateurs restent sous représentés dans les instances de gouvernance et des siÃ"ges d'élus de collectivités locales vacants ; enfin (mais la liste n'est pas exhaustive), l'agence rencontre des difficultés de recrutement en raison d'un cadre réglementaire RH devenu obsolÃ"te.

Le rapport